Lettre de José Medeiros Ferreira à Georg Kahn-Ackermann (Lisbonne, 12 août 1976)

Légende: Le 12 août 1976, le ministre des Affaires étrangères du Portugal José de Medeiros Ferreira demande l'adhésion de son État au Conseil de l'Europe.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Europe - Historical archives of the Council of Europe, Strasbourg, F-67075 Strasbourg Cedex. Political relations with member states, 030 CCN. Political relations with Portugal, 848/030 1951. Portugal, membership of C.E., DE 0313/848.

Copyright: (c) Archives historiques du Conseil de l'Europe

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jose_medeiros_ferreira_a_georg_kahn_ackermann_lisbonne_12_aout_1976-fr-4246c3c0-b28a-4d5b-9ccf-f87acc68ee5a.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de José Medeiros Ferreira à Georg Kahn-Ackermann (Lisbonne, 12 août 1976)

Son Excellence
Monsieur Georg Kahn-Ackermann
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe
STRASBOURG

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Son Excellence le Président de la République Portugaise, Général António Ramalho Eanes, récemment élu par le peuple portugais, a pris ses fonctions le 14 Juillet 1976, devant l'Assemblée de la République, elle aussi issue du suffrage universel.

Le Gouvernement présidé par le Premier Ministre M. Mário Soares, Secrétaire Général du Parti Socialiste, a obtenu le 11 Août 1976, la confiance de l'Assemblée.

Les institutions démocratiques prévues par la Constitution Politique portugaise sont donc d'ores et déjà en plein fonctionnement, finie la période de transition pendant laquelle le double objectif de démocratisation et de décolonisation a été intégralement atteint.

Les conditions politiques au Portugal sont ainsi en mesure de satisfaire les dispositions de l'article 3 du Statut du Conseil, ce qui confirme la justesse de l'action de ceux qui – comme vous, Monsieur le Secrétaire Général – ont pendant cette période contribué aux excellents rapports qui se sont développés entre le Gouvernement Portugais et le Conseil de l'Europe.

J'ai donc l'honneur de vous faire connaître que le Portugal serait très heureux d'être invité à devenir le dix-neuvième pays membre du Conseil de l'Europe.

Je crois que la présence du Portugal au cœur même des Institutions européennes soulignera l'importance que mon Gouvernement attache à l'existence d'une Europe forte, unie et démocratique, de ce fait contribuant à la coopération des peuples et des Etats.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, les assurances de ma plus haute considération.

[signature]
José de Medeiros Ferreira
Ministre des Affaires Étrangères du Portugal